



Dispositif de Maniabilité

16 – Passage obligatoire (PO)

Matériel et dispositif :

- 2 fanions (rouge et blanc) indiquant le sens du passage

Niveau technique par épreuve

EPREUVES GROUPE 1

Conduite à 1 ou 2 mains

Ama 2 Junior

Conduite à 1 ou 2 mains

EPREUVES GROUPE 2

Conduite à 1 main

Caractéristiques

Le cavalier doit passer entre les 2 fanions du passage obligatoire, dans le bon sens.

2 fanions :

1 rouge à droite

1 blanc à gauche

Le contrat Passage obligatoire...

Le cavalier doit passer obligatoirement entre les fanions du PO, dans le sens indiqué par le chef de piste.

Maniabilité Technique :

EPREUVES GROUPE 1 : Passage Allures libres.

EPREUVES GROUPE 2 : Passage au Galop

Maniabilité Chronométrée : Pas de contrat d'allure.

Fautes de contrat et pénalités

Se référer aux protocoles de maniabilité technique et de maniabilité chronométrée de chaque division et de chaque niveau d'épreuve.

Appréciation du style

Se référer aux protocoles de maniabilité technique de chaque division et de chaque niveau d'épreuve.

